

Bilan 2000 et perspectives 2001 des activités de la Salle Saint-Bruno

*Accueil - Orientation - Locaux
Observatoire de la Vie Sociale
Secteur Emploi
Equipe de développement local
Mission de co-portage de projets*

Association Salle Saint-Bruno, 9 rue Saint Bruno, 75018 Paris

☎ : 01 53 09 99 22 - 📠 : 01 42 55 22 01

sallesaintbruno@worldonline.fr

SOMMAIRE

<i>EDITORIAL</i>	3
<i>BILAN 2000</i>	6
<i>PERSPECTIVES 2001</i>	12
<i>ANNEXES</i>	16

EDITORIAL

L'année 2000 est celle de la transition pour la Salle Saint-Bruno et de son entrée dans une nouvelle ère : nouveau Contrat de Ville (2000/2006) et nouvelle convention passée avec la Ville de Paris et la Préfecture de Paris.

Cette convention détermine désormais clairement et lisiblement les missions – du moins en partie, à l'exception du projet Multimédia et du dispositif Toxicomanie – allouées à la salle Saint-Bruno et voulues par elle.

Car l'association était jusqu'à présent un véritable «Objet Social Non Identifié ».

Conventionnée sur l'ensemble de ses activités depuis 1996, elle remplissait certaines attributions d'une MOUS (on dirait aujourd'hui équipe de développement local) sans pour autant en avoir le label.

Cette convention de 1996 s'était élaborée sur la base des toutes premières actions jugées à l'époque, en 1992, expérimentales et novatrices – réalisées par la SSB à travers l'Observatoire de la Vie Sociale et l'Interservices de Quartier qui générera également la création de l'Interservices Emploi.

Le développement des sites DSU à Paris et la création de la Direction de la Vie Locale et Régionale par la Ville, laissaient entrevoir une institutionnalisation importante de la politique de la ville et la nécessaire adaptation de la SSB.

A cet égard, la perspective d'élaboration d'un nouveau contrat de Ville entre la Ville, l'Etat et la Région ne pouvaient et ne devaient se faire sans la contribution active des associations. LA SSB s'y est employée dès 1997 avec son « bilan de 5 ans » ainsi que la coordination interassociative à travers la tenue « Des journées d'étude inter-associatives » en décembre 1998. Sur la base de ces bilans et des perspectives qu'ils promulguaient, s'est construit la contribution du quartier de la Goutte d'Or et en particuliers celle de la Salle Saint Bruno au nouveau contrat de Ville, avec des retombées jugées aujourd'hui, importantes et intéressantes par beaucoup.

En cette année 2000, l'association peut se féliciter d'avoir su anticiper sur les événements et asseoir désormais son rôle et sa spécificité au profit du quartier de la Goutte d'Or.

Ainsi, la SSB peut se prévaloir d'être avant tout une association de quartier : conduite par un Conseil d'Administration qui après la modification des statuts de l'association en février 2000 (suppression des collèges Ville et Associations) se trouve être composé d'une douzaine d'associations (seules éligibles désormais au Bureau) de 5 élus locaux ainsi que du représentant de la Direction de la Vie Locale et Régionale. Cette composition paritaire marque l'état d'esprit qui préside et perdure au bon fonctionnement de la Salle Saint-Bruno depuis son origine.

Désormais, il nous faut faire la distinction entre 3 types d'activités à la Salle Saint-Bruno qui, auparavant ne formaient qu'un tout :

- Celles dites de base Accueil, Orientation, Locaux, Observatoire de la Vie Sociale et Secteur Emploi.
- Deuxièmement, l'Equipe de Développement Local, en lieu et place de l'ISQ, disposant de compétences élargies aux questions de logement, d'urbanisme, de culture et de développement économique.

Cette équipe de développement local, placée sous l'autorité d'un groupe de pilotage, associant les associations locales est conduite par un chef de projet travaillant en lien avec la direction de la Salle Saint-Bruno. Les activités de base ainsi que l'équipe de développement local sont les éléments constitutifs de la nouvelle convention.

- Troisièmement, des actions ou missions, comme par exemple le projet Multimédia mené conjointement avec trois autres associations du quartier ou le dispositif «Coordination Toxicomanie 18^{ème} » pour lesquelles la Salle Saint-Bruno est co-porteur et/ou cadre juridique. Elles représentent de nouvelles ambitions dont s'est dotée notre association, en conformité avec nos nouveaux statuts qui stipulent que "«l'association peut passer toute convention visant à assurer des actions ou des missions concourant à son objet ». Cet objet complété en cette année 2000 peut être à nouveau cité comme première conclusion à mon propos : « Promouvoir, conduire et soutenir toute initiative ayant pour but l'insertion et la promotion sociale et économique des habitants du quartier de la Goutte d'Or ou répondant à des besoins précis des habitants ».

Je ne pourrais terminer cet éditorial sans rendre un grand hommage à trois pionniers qui ont quitté l'association en cette année 2000 ou au début de 2001.

- En premier lieu, à Michel NEYRENEUF, sans qui l'histoire de la SSB ne serait peut être pas ce qu'elle est aujourd'hui et qui en fut le Vice-président puis le Président.
- En deuxième lieu, citons Mohamed DJALO arrivé en novembre 1992 et qui fut coordonnateur de l'Accueil, de l'Orientation et de la mise à disposition de locaux.
- Enfin Moncef LABIDI, arrivé en juin 1993, responsable de la mise en place de l'ISQ puis de sa coordination.

Après avoir remercié pour leur contribution Muriel CUNY pour la réalisation du troisième Tableau de bord de la Vie Sociale et Sonia Kerdanet, rattachée au Secteur Emploi et à la gestion de la Salle Saint Bruno, il me faut saluer l'arrivée dans l'équipe des permanents, de Sandra Hueber, coordonnatrice de l'OVS et de Véronique Le Jeune, coordonnatrice de l'accueil - orientation - locaux.

Toutes deux sur des temps partagés, œuvrent également au sein de l'équipe de développement local.

En dernier point, je voudrais remercier tous les membres du conseil d'administration et toute l'équipe des salariés qui, sous l'impulsion de Bernard Vacheron, assure avec une compétence remarquable, l'efficacité, la vitalité et toute la convivialité de notre association.

Bernard MASSERA

Président

BILAN 2000

Principaux événements marquants

- D'une convention à l'autre, des statuts à d'autres, vers la clarification des missions de la Salle Saint-Bruno :

En septembre 2000, la Ville de Paris, la Préfecture de Paris et la Région signent enfin le Contrat de Ville 2000 – 2006. Dans l'attente de cette signature, la SSB a bénéficié d'un avenant à sa précédente convention, de janvier à juin.

Fait majeur, la Préfecture s'engage sur une convention de 3 ans (2000/2002) avec un versement de subvention dès le premier trimestre 2001, grâce au concours de la Caisse des Dépôts et Consignations. Parole tenue mais est-il nécessaire de rappeler qu'elle fait suite à une large mobilisation et aux protestations de nombreuses associations parisiennes, œuvrant sur les sites DSU et en premier lieu la Coordination interassociative et la Salle Saint-Bruno pour le quartier de la Goutte d'Or. A cet égard, le directeur de la Salle Saint Bruno a pu exprimer au Collège de France en février 2000 et au nom de tous, en présence des tutelles et du Ministre de la Ville Claude BARTOLONE, les graves problèmes liés aux circuits de financement et aux lourdeurs administratives afférentes.

Du côté de la Ville de Paris, notons une forme «d'engagement » pour trois années (2001/2003) sans pouvoir être plus formel, car demeurant tributaire des délibérations du Conseil de Paris chaque année. C'est un progrès incontestable.

Enfin ainsi que l'exprime dans son éditorial le Président de la Salle Saint-Bruno, nous sommes parvenus à une clarification quant à l'identité et aux activités de la Salle Saint-Bruno. Brièvement, rappelons que la SSB se définit comme une association de quartier, une association de services et d'aide au partenariat, ouverte à tous (habitants, associations, groupes, organismes, services publics, étudiants, chercheurs, journalistes...).

Ses activités se classent dans trois catégories :

- Activités de base : Accueil – Orientation – Locaux, Observatoire de la Vie Sociale, Secteur Emploi.
- Equipe de développement local
- Missions ou actions en tant que co-porteur et/ou cadre juridique à l'exemple du projet Multimédia et du dispositif Toxicomanie.

En ce qui concerne les statuts modifiés en Assemblée Générale Extraordinaire en février 2000, rajoutons aux propos du Président qu'un terme a été mis à la gestion de fait en supprimant la présence d'élus au sein même du Bureau de l'association.

Un autre fait important apparaît désormais dans l'objet de l'association qui introduit en plus de l'insertion et la promotion sociale des habitants la dimension « économique ou répondant à des besoins précis des habitants ».

ACTIVITES DE BASE

ACCUEIL – ORIENTATION - LOCAUX

- Le nombre de mises à disposition de locaux et celui du nombre de participants (respectivement 534 et 20500) retrouvent le niveau moyen –même si l'on note une progression – des années 1997 et 1998. Les données artificiellement élevées de 1999 (respectivement 880 et 34000) s'expliquent principalement par une très forte utilisation, conjoncturelle des locaux par plusieurs associations.
- Baisse du nombre de situations traitées dans le domaine de l'orientation et des aides aux démarches administratives passant de 283 en 1999 à 127 cas aujourd'hui. Moins d'orientation pour des questions de logement et de formation et dans une forte proportion pour des aides aux démarches. Depuis l'ouverture de la Salle Saint-Bruno en 1992, nous constatons des fortes variations d'année en année qui correspondent à des phénomènes exogènes (une nouvelle procédure, une circulaire, une régularisation...). Peut être également de nombreuses personnes se repèrent elles davantage dans les différents circuits et gagnent en autonomie.
- Le suivi personnalisé des personnes ou familles demandant un travail de médiation est passé de 10 en 1999 à 6 en 2000. Il est particulièrement délicat de quantifier cette

mission. Une même personne peut revenir 10, 20 fois voire plus. Le chiffre de 6 se rapproche de celui de 1998 qui était de 5 cas.

OBSERVATOIRE DE LA VIE LOCALE

- Une centaine de passages à l'Espace documentaire avec 400 consultations de documents. Renouvellement des abonnements pour une dizaine de revues spécialisées.
- Lancement de la revue de presse trimestrielle sous une forme plus attrayante, simplifiée et élargie à d'autres journaux.
Enquête en cours pour mesurer plus précisément les besoins du quartier à ce niveau.
- 4^{ème} édition du Tableau de Bord de la Vie Sociale diffusé à nos partenaires à 200 exemplaires. Notons l'intégration des premières données issues du recensement de 1999.
- Réalisation de la 6^{ème} édition du guide des partenaires, diffusé à 350 exemplaires auprès de nos partenaires.
- Réalisation de la 4^{ème} édition du guide Ecoles, Collèges et Périscolaire réalisé en partenariat avec la coordination périscolaire et le REP.
- Formation aux pratiques interculturelles : 7 journées de formation réunissant des orthophonistes, agents de police, assistants sociaux, conseillères en économie sociale et familiale, éducateurs spécialisés.
- Une journée de présentation du quartier, principalement destinée aux professionnels nouvellement arrivés sur le quartier : 20 participants.

SECTEUR EMPLOI

- En ce qui concerne l'accueil des porteurs de projet, 28 ont été accueillis, orientés et suivis. Notons que 40% sont des demandeurs d'emploi, 15% sont des bénéficiaires du RMI, 30% sont des salariés en réorientation professionnelle ou insatisfaits de leur emploi et enfin 15% sont des associations, des étudiants ou des commerçants.
- Animation du réseau de partenaires, indispensables aux porteurs de projet, en terme d'apports techniques, financiers, de formations, de démarches administratives. Au total, une trentaine d'interlocuteurs.
- Dans le domaine de l'orientation-emploi, et sur l'ensemble des rapprochements opérés entre l'offre et la demande, 17 personnes ont pu trouver un emploi durable ou temporaire, un stage ou une formation qualifiante (débouchant pour certains sur l'emploi). Mais cette intervention reste mineure pour des raisons de disponibilité sur l'année 2000 (congé maternité de la coordonnatrice Stéphanie BRIAL COTTINEAU).

EQUIPE DE DEVELOPPEMENT LOCAL, piloté par le chef de projet, Pierre-François SALVIANI

Sur le thème de l'amélioration du cadre de vie

Les opérations de réhabilitation :

- Suivi et soutien des opérations en cours (OPAH ciblée, RHI et DUP Château rouge et DUP Emile Duployé) ;
- Elaboration d'une étude-bilan sur l'opération de rénovation Goutte d'Or sud en collaboration avec les habitants, les associations, le Pacte, les architectes...

Amélioration des services proposés aux habitants :

- Participation à la coordination logement
- Mise en place d'une réflexion sur la mixité sociale
- Analyse des besoins du quartier en équipements

Sur les thèmes Education / Médiation / Accès aux droits

Education

- Le contrat éducatif local a été formalisé et signé en avril 2000. Travail mené en partenariat avec l'Education Nationale, la Ville, les associations, la CAF et d'autres structures intervenantes au niveau extra scolaire : il se décline autour de plusieurs actions : évaluation du fonctionnement du dispositif périscolaire ; conception et élaboration en cours d'un document sur l'ensemble des activités extra et périscolaires, complémentaire du guide Collèges, écoles, périscolaire ; recensement des locaux, constitution d'un groupe de travail sur les liens entre les écoles, les parents et les associations.

Médiation :

- Le principe d'engager une réflexion globale et collective sur la médiation sur le quartier est arrêté.
- Soutien à plusieurs associations dans le montage de leur dossier adulte relais.

Accès aux droits :

- Rencontre entre les EDL et le Cabinet européen de Recherche et de formation (CERF) qui a conduit une étude faisabilité sur la mise en place de points d'accès aux droits sur les arrondissements concernés par l'installation de la Maison de Justice et du Droit dans le 10^{ème} arrondissement. Envoi aux associations du quartier d'un questionnaire sur leur activité relative aux droits et organisation d'une rencontre entre elles et le CERF
- Rencontre avec la CPAM pour la mise en place de permanences sur le quartier : mise en relation avec le pôle santé.

Culture :

- Rencontres musicales à la Goutte d'Or : projet conduit par l'association Enfance et Musique auprès de mères et de leurs enfants, qui a associé l'AGO, l'ASSFAM, les écoles maternelles et haltes –garderies avec le soutien de la SSB.

Sur le thème Développement économique – emploi :

- Soutien, accompagnement, suivi de projets associatifs, de différente nature.
- Apport sur des questions de faisabilité économique, de recherche de financements, ainsi que de locaux et de dispositifs de formation pour certains porteurs et pour des personnes en insertion.
- Deux projets importants ont demandé une implication lourde de la part de la SSB, il s'agit des deux dernières entreprises d'insertion créées sur le quartier : Les ateliers de la Mode et le restaurant Lectures Gourmandes. Ces deux structures s'inscrivent dans une dynamique d'insertion au profit prioritairement des habitants ainsi que dans le développement économique et culturel du quartier.
- Nous pouvons notamment citer les associations bénéficiaires de l'aide de la SSB : Eurêka Services, la Capoeira Viola, Graines de Soleil, les 3 Tambours, Florisa, Droit au Calme, ASSFAM.
- Enfin, mise en place du plan d'action départemental pour l'emploi :
 - Constitution d'un groupe de travail sur la base du groupe développement emploi ;
 - Coordination de deux rencontres pour premièrement présenter aux partenaires les mesures départementales sur les questions d'insertion et de l'emploi et

deuxièmement réaliser un bilan – diagnostic des besoins identifiés par les différents partenaires et établir des pistes de travail.

MISSIONS / ACTIONS DE CO-PORTAGE

PROJET D'ESPACE MULTIMEDIA

(projet porté par ADOS, LAGO, APSGO et SSB)

- Nous avons rencontré des difficultés dans le recrutement d'un coordonnateur (trois emplois jeunes se sont succédés) car le profil du poste demande une véritable compétence de responsable d'équipement et une connaissance suffisante des nouvelles technologies.
- Un concours financier important de la part du Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire permettra l'embauche d'un directeur qui sera secondé par un animateur (en poste emploi jeune).
- Obtention d'un local à l'angle des rue Myrha et Léon et d'un chantier école pour son aménagement, réalisé à plus de la moitié en fin d'année.
- Recherche de financements complémentaires pour les investissements.

PROJET COORDINATION TOXICOMANIE 18^{ème}

- La Salle Saint-Bruno a joué plus qu'un simple rôle de cadre juridique dans cette action pilote et expérimentale. Ce dispositif complexe et ambitieux concernant une thématique difficile a demandé la mobilisation de tous les acteurs : associations d'habitants, structures d'accueil et de soins, structures hospitalières, élus locaux, Préfecture et DDASS, Justice, Police, Conseil Régional et progressivement la Ville de Paris.
- La SSB s'est activement impliquée dans les différentes instances de suivi et d'évaluation ainsi que dans la recherche de financements. Une association devrait être créée début 2001 pour prendre le relais et pérenniser cette action qui a démontré son utilité tant pour les usagers de drogue que pour les habitants.

PERSPECTIVES 2001

- Poursuite des activités et actions dans leur globalité.
- Suivent des propositions sur plusieurs points particuliers :

ACCUEIL -ORIENTATION –LOCAUX (coordination : Véronique LE JEUNE)

Réorganisation de la mise à disposition des locaux :

- Mise en place d'un accueil et d'un système de réservation des locaux dissociés du suivi des mises à disposition le week-end avec la création d'un deuxième poste à temps partiel.
- Mise en place de conventions très précises quant à l'engagement des utilisateurs sur les réservations et les règles d'utilisation strictes à respecter.
- Définition de nouveaux tarifs prenant davantage en compte la diversité des demandes des habitants du quartier.

Amélioration des locaux :

- Engagement d'un chantier école pour réaménager et rendre plus fonctionnel le local Polonceau aux utilisateurs.
- Achat de nouveau mobilier pour la Salle Saint-Bruno et le local Polonceau en raison de l'usure ou de la mauvaise adaptation du matériel.
- Réaménagement de l'espace cuisine totalement détérioré avec l'utilisation de matériaux adaptés à un usage collectif important.
- Mise en place d'un suivi plus rigoureux et permanent sur l'état des locaux.

Accueil / information / locaux :

- Approfondir les liens avec les associations et les services-publics.
- Développer des nouveaux partenariats (ex : la Maison de la Justice et du Droit, ...).

- Mise en place d'une réflexion, avec l'aide de l'équipe de développement local, sur les besoins en médiation sur le quartier de la Goutte d'Or, en lien également avec les perspectives au niveau de la politique de la ville dans ce domaine.

OBSERVATOIRE DE LA VIE SOCIALE (Coordination Sandra HUEBER)

- L'Espace Documentaire : Inventaire du Fond documentaire et réorganisation simplifiée afin de permettre une meilleure accessibilité aux utilisateurs.
- La revue de presse : Enquête auprès des partenaires locaux sur leurs attentes et redéfinition éventuelle en fonction des résultats.
- Le Tableau de Bord de la Vie Sociale : Sortie prévue juin 2001. En ce qui concerne le contenu : - actualisation de tous les indicateurs (chiffres 1999 et 2000) et intégration des données 1998 disponibles. Réalisation d'une édition « hors-série » : « Spécial Recensement 1999 ».
- Les Formations aux pratiques interculturelles : Constitution d'un groupe de travail et de suivi (composé de formateurs, de représentants de services-publics, d'associations) chargé d'évaluer le dispositif actuel et d'élaborer le contenu d'un nouveau cycle de formation pour 2001.
- Autres actions : La journée de présentation du quartier se tiendra comme chaque année au début de l'automne 2001. Accueil ponctuel d'étudiants et de groupes pour une présentation du quartier à travers la vie associative. Projet de constitution d'un site Internet sur le quartier à vocation documentaire dans le cadre de l'Espace Multimédia.

SECTEUR EMPLOI (Coordination Stéphanie BRIAL-COTTINEAU)

- Proposition de changer l'intitulé de ce secteur par : « Espace développement emploi ».
- Le poste qu'occupait Sonia Kerdanet d'appui au montage de projets, à mi-temps, passe à plein-temps en raison du nombre de cas à traiter.
- Développer la problématique de l'orientation vers la formation ou l'emploi des publics les marginalisés des circuits traditionnels.
- Engagement d'une réflexion sur la mise en place d'une Equipe emploi insertion en lien, en particulier, avec l'ANPE et la Mission Locale et tous les autres acteurs concernés.

EQUIPE DE DEVELOPPEMENT LOCAL :

- Le Contrat de ville stipule que les associations conventionnées participent à l'élaboration et la mise en œuvre des orientations de la politique de la ville. A ce titre le Directeur de la Salle Saint-Bruno participera aux différentes instances partenariales (Comité de pilotage annuel, Commission Locale de Concertation, Groupe de pilotage Local) et ponctuellement aux réunions de l'équipe de développement local ainsi, qu'à des réunions avec le Chef de projet sur des questions d'organisation et de gestion de l'équipe.
- En ce qui concerne les perspectives, nous renvoyons pour le détail au document « Tableau de suivi des actions / politique de la ville ».

Rappel des objectifs thématiques prioritaires et personnes référentes :

- Développement Economique, Emploi et Formation (Stéphany BRIAL-COTTINEAU)
- Culture, Loisirs et Sports (Stéphany BRIAL-COTTINEAU)
- Prévention sociale et Santé (Véronique LE JEUNE et Pierre-François SALVIANI)
- Prévention de la délinquance, Justice et Sécurité (Véronique LE JEUNE)
- Education (Véronique LE JEUNE)
- Urbanisme et Logement, Amélioration du cadre de vie (Sandra HUEBER).

ESPACE MULTIMEDIA

L'Observatoire de la Vie Sociale est chargé d'assurer pour la Salle Saint-Bruno le suivi de ce projet. Une association devrait être créée au début de l'année 2001 pour prendre le relais, progressivement, du cadre juridique et gérer de façon totalement autonome dès 2002 ce projet (la Salle Saint-Bruno fera partie de cette nouvelle association). Poursuite par cette association des activités de l'espace multimédia (chantier-école, recrutement d'un Directeur, recherche de financements en investissement complémentaires et en fonctionnement pour l'année 2002, ...).

COORDINATION TOXICOMANIES 18ème

- La DDASS de Paris a sollicité la Salle Saint-Bruno pour poursuivre la gestion de ce dispositif jusqu'au mois de mars 2001, le temps qu'une association restant à créer, regroupant l'ensemble des partenaires, n'en prenne le relais. Par ailleurs, elle a également vivement souhaité que la Salle Saint-Bruno soit administrateur de cette nouvelle association. Ces deux points ont fait l'objet d'un accord de la part de la Salle Saint-Bruno. Ainsi, l'association passera de cadre juridique du dispositif à celui (et là officiellement) de co-porteur de cette action.

AUTRE

En accord avec la Coordination Inter-associative et sur proposition de la Caisse des Dépôts et Consignation, le Directeur, Bernard VACHERON, est mandaté pour participer au comité de pilotage du « dispositif expérimental de préfinancement des subventions de l'Etat aux associations impliquées dans le DSU ». A ce titre il fera également partie du comité de suivi (composé de représentants de la Préfecture de Paris, de la DIV, de la Préfecture de Région et de la CDC) en charge de la maîtrise d'ouvrage de l'évaluation.

ANNEXES

BILAN (détaillé)

ACTIVITES DE LA SALLE SAINT-BRUNO ET DE L'EQUIPE DE DEVELOPPEMENT LOCAL 2000

- Locaux – Accueil – Médiation
- Observatoire de la Vie Sociale / Amélioration du cadre de vie (EDL)
- Interservices de Quartier / Education – Médiation – Accès aux droits (EDL)
- Secteur Emploi / Développement économique (EDL)